


La Tribune

Rubrique :	Pge : 1,20	
A la Une	1/3	

L'avenir scientifique français menacé

- Les laboratoires craignent l'asphyxie économique.
- Les doctorats intéressent peu les entreprises.

Plus de 500 chercheurs du Comité national de la recherche scientifique lancent un cri d'alarme sur l'emploi scientifique. Le nombre de chercheurs sera d'ici peu insuffisant pour répondre aux défis de l'innovation. Qu'il s'agisse de la faiblesse du recrutement de docteurs par les entreprises, de l'inexistence des efforts pour promouvoir la science à l'école, du non-renouvellement des postes et de la réduction des crédits, les chercheurs font des propositions pour enrayer la crise, entretenue par la faiblesse des salaires d'embauche.

Expertises, PAGE 20

Science en danger... la recherche publique tire la sonnette d'alarme

■ Le nombre des chercheurs devient insuffisant pour répondre aux impératifs de la production et de la transmission des connaissances.

■ Le Comité national de la recherche scientifique interpelle le gouvernement pour sauver la formation et la recherche fondamentale.

A l'issue de la session plénière du Comité national de la recherche scientifique qui s'est tenue lundi 30 juin, le sentiment général était à la colère. Mais le ton adopté par les responsables de cette sorte de « Chambre des députés » des chercheurs, repré-

sentant l'ensemble des laboratoires publics, était plutôt d'une humeur constructive. « Il faut montrer notre capacité à apporter des idées pour sauver ce que le gouvernement est en train de saper, a souligné Jean Paihous, le président de la conférence des présidents du Comité national. *Le plus urgent est de défendre l'emploi scientifique.* »

Ce Comité a ainsi interpellé l'Etat et Jacques Chirac pour obtenir la garantie que « la génération actuelle ne va pas laisser aux jeunes générations moins que ce qu'elle a elle-même reçu en héritage ». Une démarche poussée par le risque d'asphyxie que pourraient connaître d'ici peu certains labos et par l'inexistence d'une politique nationale susceptible de promouvoir la science à l'école. Car, à en croire les 600 scientifiques réunis à cette occasion, l'année 2004 risque fort d'être pire que l'année 2003, déjà catastrophique.

« Zéro recrutement. » Qu'il s'agisse de l'emploi, de la formation, de l'évaluation et de la valorisation économique de la recherche ou encore de la mobilité des scientifiques et de l'Europe, les critiques n'ont pas manqué pour dénoncer le démantèlement programmé des organismes de la recherche publique, le risque que les titulaires deviennent peu à peu contractuels ou encore le « zéro recrutement » annoncé par le gouvernement. Sans oublier l'aspect financier. Le conseil d'administration du CNRS a lui-même insisté sur la nécessité absolue du versement des 170 millions d'euros des subventions de l'Etat bloqués par le gouvernement, correspondant aux 3^e et 4^e trimestres de l'année 2002 afin de maintenir les moyens et l'autonomie du Centre. « En plus des financements, on va également manquer cruellement de scientifiques pour répondre aux exigences

La Tribune

Rubrique :	Pge : 1,20
A la Une	2/3

de la production et de la transmission des connaissances », rappelle Jean Pailhous.

Au niveau du Smic. Un des thèmes forts soulevés par les chercheurs dans les ateliers de travail : la dévalorisation du doctorat dans les conditions offertes à l'embauche. « Décourager la jeunesse d'aller vers les métiers de la science crée des préjudices très longs à réparer », ajoute Jean Pailhous. A l'heure actuelle, le travail de thèse à bac +6-+8 est rémunéré au niveau du Smic et, pour certaines bourses, sans couverture sociale, avec un risque très élevé de se retrouver au chômage à la fin du cursus autour de 32 ans. « C'est en leur proposant des moyens de travail incompatibles avec la compétition internationale qu'on favorise la fuite de jeunes talentueux, formés au terme de longues études », soulignait récemment un collectif des laboratoires de recherche de l'Institut Cochin. La désertion des chercheurs vers les Etats-Unis

où résident 400.000 scientifiques formés en Europe représente un gâchis important. « Leur formation profite à des entreprises ou à des labos qui n'ont rien dépensé pour eux. Sauf en salaires, lesquels sont de deux à trois fois supérieurs à ceux de l'Hexagone », se lamente un directeur de laboratoire. Le plus simple pour éviter de dépenser de l'argent dans le rapatriement des chercheurs, c'est de faire en sorte qu'ils ne partent pas.

Le problème de l'emploi scientifique n'est pas que français. Mesurant le poids de l'enjeu, l'Union européenne a promis de se doter de 500.000 chercheurs supplémentaires d'ici à 2010. L'une des solutions retenues par les programmes communs est de promouvoir la mobilité des scientifiques en Europe grâce à un système de primes. « Cet engagement, explique-t-on à la Direction générale de la recherche, repose sur l'idée que les scientifiques ont besoin de faire valoir une expérience internationale solide dans le

cadre de leur cursus. »

Faire des propositions. Mais, pour les chercheurs du Comité national, la question n'est pas seulement celle des correctifs à un manque d'anticipation des décideurs, c'est aussi celle de la politique de la recherche. « Il est absolument urgent que l'Europe finance la recherche fondamentale, via la création d'un Conseil européen de la recherche géré par les chercheurs eux-mêmes et non par des soi-disant experts en gestion de l'innovation », affirme Francis-André Wollman, directeur de l'Institut de biologie physico-chimique. « Nous voulons intervenir le plus en amont possible dans le débat parce que nous ne voulons pas de cadre prédéfini par les politiques, souligne Jean Pailhous. On est beaucoup mieux compris quand on fait des propositions. »

Yan de Kerorguen

- P E R S P E C T I V E -

Des chiffres impitoyables

Le nombre d'étudiants s'engageant vers des DEA et des doctorats diminue fortement. En 2003, les jeunes docteurs recrutés à l'université verront leur quantité diminuée de mille unités (entre 25 et 30 % de moins). Dans l'entreprise, 10 % seulement

des cadres et ingénieurs des secteurs publics et privés ont une formation par la recherche contre plus de 50 % dans la plupart des pays développés. Selon un rapport de la Cour des comptes, sur les 11.400 chercheurs que compte la recherche publique, 56 % – soit

6.400 individus – partiront dans les vingt prochaines années, la moitié d'entre elles entre 2008 et 2010. En 2004, un départ à la retraite de chercheur sur deux ne sera pas remplacé. Les chercheurs vieillissent et leur retraite sera mal assurée. L'âge moyen de recrutement est de

33 ans après cinq ans d'activités postdoctorales. Quant au salaire moyen, il est de 1.800 euros au démarrage, quatorze ans après le bac.

La Tribune

Rubrique : A la Une	Pge : 1,20
	3/3


L'EUROPE DE LA RECHERCHE TOUJOURS À LA TRAÎNE DU JAPON ET DES ÉTATS-UNIS

Nombre de chercheurs pour 1 000 actifs en 2002	Nombre total par pays
Finlande	25 398
Japon	658 910
Suède	39 921
Etats-Unis	1 219 407
Belgique	30 219
Danemark	18 438
Allemagne	255 260
France	160 424
Royaume-Uni	164 040
UE 15	919 796
Pays-Bas	40 623
Irlande	8 217
Autriche	20 222
Espagne	61 568

Sources : Commission européenne

La Tribune

La Tribune

Rubrique :	Pge : 20	
Expertises	1/1	

focus LA RECHERCHE PEU SOUTENUE PAR LE PRIVÉ

Les entreprises délaissent les chercheurs

■ Aux yeux des industriels, la recherche publique n'offrirait pas assez de retour sur investissement. Les directeurs de R&D préfèrent travailler avec des services innovants prêts à foncer là où ils veulent aller plutôt que de développer une vraie politique de recherche en prenant les risques qui vont avec. C'est d'ailleurs ce que pense Francis Mer, le ministre de l'Economie, ancien directeur de l'ANRT (Association nationale de la recherche technique), lorsqu'il déclare : « *Il faut améliorer le rendement de la recherche publique pour qu'elle soit le plus en adéquation avec les besoins du marché.* »

Une approche « marchande » qui consterne la communauté scientifique. « *Les découvertes ne se programment pas* », s'indigne Pierre Joliot, professeur honoraire au Collège de France. Une chose est sûre : le financement de la recherche par les entreprises privées est très inférieur à ceux de nos voisins. Selon l'Observatoire des sciences et des techniques (2003), les contrats passés par les entreprises aux laboratoires ont diminué de 30 % en l'an 2000.

« *Nous devons nous faire entendre pour que le secteur privé investisse plus dans sa propre recherche et qu'il développe davantage de partenariats stratégiques avec des laboratoires et des entreprises de recherche,* pense Henri Audier du conseil d'administration du CNRS. *Il n'est pas normal que ce soit seulement*

secteur public qui soutienne la recherche en France. » Et ce dernier d'ajouter qu'« *un minimum d'adéquation doit*

être opéré entre les postdocs qui arrivent sur le marché du travail et les débouchés de l'industrie ».

A l'évidence, ce n'est pas la tendance. Les postes de chercheurs dans les secteurs liés à la production, déjà en quantité très négligeable, diminuent fortement. Alors que, dans d'autres pays, les docteurs sont très valorisés, dans l'Hexagone ils sont rejetés de l'emploi industriel. L'Association Bernard Grégory (ABG) observe que les entreprises demandent moins de CV de jeunes chercheurs à l'ABG et proposent moins d'offres d'emplois. Ainsi, sur un échantillon de 417 candidats proposés par l'ABG et recrutés en 2002, les débouchés en entreprise représentent un net recul de 64 %, contre 53 % en 2001. Et lorsque les jeunes doctorants sont accueillis dans les entreprises françaises, c'est souvent assorti de conditions d'employabilité. Elles ne veulent pas qu'ils restent chercheurs toute leur vie, observe-t-on à l'ABG. « *La sélection des recrues se fait sur la capacité et la volonté supposées des candidats à quitter la recherche à moyen terme. Une entreprise ne recrute pas un cadre sans apprécier ce qu'il pourra lui apporter tout au long de sa carrière.* » Du coup, elles plébiscitent les formules subventionnées qui permettent d'intégrer et de former leurs chercheurs le plus tôt possible, comme la bourse Cifre.

Y. de K.